

**Décision n° 2017-127 du 4 mai 2017
portant nomination aux fonctions de responsabilité rattachées aux collaborateurs
du directeur de la direction territoriale Ile-de-France**

Le directeur de la direction territoriale Ile-de-France du Cerema,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu le décret du 17 janvier 2014 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la délibération n° 2015-38 du conseil d'administration du Cerema fixant l'organisation générale de l'établissement et de son comité de direction ;

Vu la décision n° 2014-135 du 11 février 2014 portant nomination des membres du comité de direction et des responsables du siège du Cerema ;

Vu la décision n° 2016-143 du 11 mai 2016 portant organisation de la direction territoriale Ile-de-France et de son comité de direction ;

Vu la décision n° 2016-367 du 2 décembre 2016 portant organisation interne des services de la direction territoriale Ile-de-France ;

Vu la décision n° 2016-278 du 8 septembre 2016 donnant délégation de signature aux directeurs des directions techniques ou territoriales en matière de nomination aux fonctions de responsabilité ;

décide

Article 1

Sur proposition des directeurs de départements, sont nommés :

- Madame Marion Benoist-Mouton, adjointe au directeur du département Ville durable par intérim ;
- Monsieur Charles Kreziak, adjoint à la directrice du département Géosciences et risques ;
- Madame Laurence Maury, adjointe au directeur du département Infrastructures durables ;
- Monsieur Jean Renault, adjoint au directeur du département Infrastructures durables.

Article 2

Sur proposition de Monsieur Georges Borrás, secrétaire général, est nommée :

- Madame Sabine Lavie-Vandesmet, adjointe au secrétaire général.

Article 3

Sur proposition de Madame Cécile Maurel, directrice du département Géosciences et risques, sont nommés :

- Monsieur Samuel Heumez, chef de l'unité géotechnique, intégration des ouvrages en sous-sol ;
- Madame Mireille Perrot, chef de l'unité risques, sols urbains, eaux souterraines.

Article 4

Sur proposition de Monsieur Alain Goergen, directeur du département Infrastructures durables, sont nommés :

- Monsieur Anil Abdoulhousen, chef de l'unité qualité, durabilité ouvrages d'art par intérim ;
- Monsieur Anil Abdoulhousen, chef de l'unité gestion, diagnostic ouvrages d'art ;
- Monsieur Romain Degrange, chef de l'unité gestion des infrastructures linéaires ;
- Monsieur Safi Hadj Bouziane, chef de l'unité contrôle qualité des routes ;
- Monsieur Fabrice Valsangiacomo, chef de l'unité inspection, auscultation subaquatique.

Article 5

Sur proposition de Monsieur Frédéric Fabre, directeur du département Mobilité, sont nommés :

- Monsieur Jérôme Gallet, chef de l'unité technologies et instrumentation pour la mobilité ;
- Monsieur Dan Magnan-Cesaretti, chef de l'unité sécurité et déplacements ;
- Monsieur Ludovic Simon, chef de l'unité ITS, innovation dans les transports et leurs systèmes.

Article 6

Sur proposition de Monsieur Jean Gaber, directeur du département Ville durable, sont nommés :

- Madame Marion Benoist-Mouton, chef de l'unité urbanisme ;
- Monsieur Emmanuel Bert, chef de l'unité acoustique ;
- Monsieur Emmanuel Berthier, responsable du programme transversal équipe projet de recherche eau ;
- Monsieur Emmanuel Berthier, chef de l'unité eau par intérim ;
- Madame Nathalie Berthier, chef de l'unité nature et biodiversité par intérim ;
- Monsieur Antoine Boisyvon, chef de l'unité bâtiment ;
- Monsieur Philippe Branchu, responsable du programme transversal gestion durable du sol et de l'eau ;
- Au sein du laboratoire environnement urbain :
 - Madame Élise Hallemans, responsable de l'atelier air ;
 - Monsieur Laurent Meffray, responsable de l'atelier eau/sol ;
- Madame Isabelle Robinot-Bertrand, responsable du programme transversal territoires et développement durable.

Article 7

Sur proposition de Monsieur Alexandre Pavoine, directeur du laboratoire Éco-matériaux, sont nommés :

- Madame Laura Andrieux, chef de l'unité sols, chaussées ;
- Monsieur Amor Ben Fraj, responsable de l'équipe projet de recherche durabilité des matériaux ;
- Monsieur Juan José Carpio-Perez, chef de l'unité diagnostic et protection des constructions ;
- Monsieur Mohamad Hajj Chehade, chef de l'unité biosourcés ;
- Monsieur Cyrille Somé, chef de la mission normalisation matériaux routiers.

Article 8

Sur proposition de Monsieur Georges Borrás, secrétaire général, sont nommés :

- Madame Isabelle Jazé, chef de l'unité ressources humaines ;
- Monsieur Philippe Laroche, chef de l'unité informatique ;
- Madame Sabine Lavie-Vandesmet, chef de l'unité logistique et patrimoine ;
- Madame Nathalie Malier, responsable de la mission budgétaire et suivi de l'activité.

Article 9

Sur proposition de Madame Nathalie Camus, chef du service financier et comptable Ile-de-France et Est, est nommée :

- Madame Isabelle Lamiral, chef du bureau financier Ile-de-France.

Article 10

La présente décision abroge la décision n° 2016-146 du 11 mai 2016.

Article 11

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Paris, le 4 mai 2017

Le directeur

Signé

Emmanuel Neuville